

construction de navires mus à l'énergie nucléaire". J'ai beaucoup de difficulté à saisir la nécessité d'accroître le nombre des dessinateurs quand on s'attend à un ralentissement de la construction de nouveaux navires.

M. LENNARD: Il ne s'agit pas de nouveaux navires, mais d'anciens bateaux que nous transformons.

Le PRÉSIDENT: Il vaudrait mieux laisser au ministre le soin de répondre.

M. WRIGHT: Un navire fait toujours l'objet de modifications. Il ne demeure jamais dans le même état où il a été construit. L'installation de matériel plus récent et des travaux de même nature exigent constamment de légères modifications. Il peut être nécessaire, par exemple, d'améliorer les moyens de communication. Les ouvriers ne peuvent effectuer le travail sans plan. Les dessinateurs s'occupent surtout des modifications dont font l'objet les navires actuels et l'outillage de toute sorte. Comme toutes ces sortes de choses surviennent au cours des travaux, l'entrepreneur (si le travail est fait à forfait), ou le personnel de nos chantiers doivent savoir exactement ce qu'il y a à faire. Il s'agit beaucoup plus de travaux de modification que d'élaboration de nouveaux plans de navires.

M. McMILLAN: Je ne suis pas familier avec le vocabulaire naval, mais je me demande quel genre de travail accomplit le garnisseur?

M. WRIGHT: Le garnisseur est celui qui pose le revêtement, mettons, sur un tuyau à vapeur ou autre partie qu'on veut calorifuger. Il faut l'entourer d'une enveloppe.

M. CARTER: Puis-je suggérer que nous terminions une page avant de passer à une autre? Nous sautons trop volontiers d'un point à l'autre, il me semble. J'ai des questions à poser au sujet de la page 314.

Le PRÉSIDENT: Posez votre question, monsieur Carter.

M. CARTER: Pourquoi a-t-il fallu accroître le nombre des surveillants de chantiers maritimes à Esquimalt? Vous avez 16 surveillants de la classe 4, ce qui ne représente aucun changement, mais le nombre des surveillants de la classe 3 est passé de 11 à 21. Pourriez-vous m'expliquer cela? En outre, au bas de la page, je remarque qu'on a inscrit deux emplois de photographes, qui n'existaient pas auparavant; s'agit-il d'emplois continus ou non?

M. WRIGHT: Le poste de surveillant senior de chantiers maritimes est nouveau; il vient d'être créé. Il s'agit du gérant des ateliers de l'arsenal naval d'Esquimalt.

M. CARTER: Est-ce que ce sont de nouveaux postes?

M. WRIGHT: Ce sont de nouveaux postes que nous avons dû créer à cause de l'accroissement de travail, parce que le nombre de navires du nouveau type, qui ont Esquimalt comme base d'opérations, est plus grand.

M. CARTER: Sont-ils plus nombreux que l'an dernier?

M. WRIGHT: Oui. Quelques-uns ont été parachevés et sont maintenant en service.

M. CARTER: Combien de temps cet état de choses durera-t-il? Avez-vous besoin des services de ces surveillants pendant quelques années, ou bien ces derniers seront-ils congédiés de nouveau?

M. WRIGHT: En principe, cet état de choses va se prolonger. Nous sommes encore engagés dans un programme de construction navale. Nous avons encore six navires en chantier qui s'ajouteront à la flotte. Quand cela sera fait, il nous faudra encore voir à leur entretien. Lorsque ces navires s'ajouteront à la flotte, il faudra peut-être accroître légèrement le nombre des surveillants.

Quant à votre seconde question, au sujet des photographes, il s'agit seulement d'un reclassement d'emplois connus auparavant sous le nom de